

Commission Technique 04/05 du 09/09/13 à GAP

Présents : GHIRARDI C. (CRT), MAUREL A.(CD 05),GIRARD G.(CD 04), BURLE JM (Secr.CD 05), VIA-LATE G. (Digne), CODAN C.(Blanche), MEYER F.(Gap), IMBERT M., GUGUEN F., MONTEIL M.A. (Queyras), THEVENARD JP, ARNAUDY P., VILLAROSE C., ANDRIEU C. (Gréoux), MONTAGNER S., ARNAUD L., HELIES L.(Sisteron), NARVAEZ J. (Manosque), JALADE J., MACNUIT F. (Briançon), CODAN C. (La Blanche), LOMBARD A., TUSSEAU O., CHAUVET J. (Pertuis), REYNIER V., MASSE G., THERON L., BERAUD B. (GAP), COMBETTES P. (Arbitres).

Absents : les représentants d'Embrun

Accueil par André MAUREL qui précise la fréquence des réunions de la Commission Technique et le tour d'ordre des clubs pour l'accueil de celle-ci. Il excuse l'absence du Président de Gap pour cause de travail. Il passe la parole à Cédric GHIRARDI qui expose le projet d'organisation de la prochaine saison en soulignant les difficultés que risque de créer l'adoption de la semaine de cinq jours par certaines communes. Il précise le fait que les licences des éducateurs et entraîneurs sont élaborées par le service régional et demande à ceux qu'il ne connaît pas de fournir leur diplôme.

FORMATIONS : Les formations « EDR » se dérouleront sur le 04/05, les « jeunes », en partenariat avec le 13 (deux premiers modules à Ste Tulle et la troisième au CREPS), les « juniors » à AIX (locaux de l'AUC). Les dossiers sont à rendre pour le 20 septembre. Cédric GHIRARDI insiste sur les modalités de recyclage. Il complète par les nouvelles informations au sujet de la Sécurité et des « LCA », sujet sur lequel intervient Patrick COMBETTES qui insiste sur le fait que l'indication du N° de licence est indispensable lorsqu'un « LCA » intervient.

LABELISASSION : Cédric GHIRARDI cite les clubs qui doivent renouveler celle-ci. Les dossiers sont prêts à être distribués. Il propose de convoquer à une réunion les clubs concernés. Il incite ceux qui ne sont pas encore labélisés à le faire. Il en donne les raisons. Le service compétent à la Fédération est en cours de restructuration.

CALENDRIERS : Cédric GHIRARDI aborde successivement les U15 pour lesquels les dates sont arrêtées tant au niveau départemental que régional. Il souhaite ne plus s'adresser à la « masse » et que les regroupements s'orientent vers le qualitatif et non le quantitatif. Il invite les éducateurs à faire le choix eux même de ceux qui ont le potentiel pour figurer en sélection. Il est appuyé par Gaétan GIRARD sur ce sujet . Patrick COMBETTES fait état de la grande vitesse d'exécution lors des rencontres qu'il a pu arbitrer dans cette catégorie. Pour clore le sujet, Cédric GHIRARDI annonce que **tous les CPS auront lieu à Ste TULLE.**

Pour les U11 et U13, certaines dates ont été communiquées. Certaines doivent être confirmées ainsi que les lieux. Le principe d'aller du Nord vers le Sud est reconduit. Aucun dédoublement de site n'aura lieu, compte tenu de la faible participation constatée lors des mois d'hiver. Cela pourra être modifié si une augmentation des effectifs apparaît. Le premier rassemblement devrait avoir lieu à Embrun sur un terrain nouvellement homologué. La candidature du Queyras pour Aiguilles est déplacée au printemps sur une journée, compte tenu de la difficulté d'accès. Un même souhait de recherche de qualité est exprimé pour les CPS de ces catégories.

Pour les U7-U9, le calendrier est ébauché. Il sera tenté d'organiser des rencontres deux fois le Samedi pour essayer et répondre à la demande que Ludovic THERON exprime régulièrement. La généralisation de la semaine de cinq jours le rendra certainement nécessaire.

Toutes les informations sur les calendriers parviendra aux clubs en temps utile.

QUESTIONS DIVERSES : Gaétan GIRARD invite les clubs à une réunion concernant les trésoriers et secrétaires à Ste Tulle le 16 Septembre. Gérard MASSE est candidat pour occuper le poste de trésorier de la Commission Technique. Jean-Marc BURLE, faute de candidat, poursuivra cette tâche. Véronique REYNIER sera responsable « EDR », André LOMBARD présente le projet d'Académie Première Ligne à Pertuis. Il reçoit l'appui de Patrick COMBETTES qui insiste sur les nouvelles modalités de gestion des mêlées qui vont entrer en vigueur dès cette saison. Il rappelle qu'il organise une réunion le 19 septembre sur l'arbitrage à l'attention des jeunes et des adultes, que le forfait arbitrage est passé à 60 € et que les clubs doivent prévenir l'arbitre et le Comité de Provence lorsqu'un match est reporté.

La séance est levée à 21h30. Prochaine réunion de la Commission : le 14 octobre à SEYNE-LES-ALPES

Le secrétaire de séance : Jean-Marc BURLE